

LES
HERBIERS

VILLE

recrute

UN ENSEIGNANT ARTISTIQUE
Spécialité Cor
(H/F)

**Emploi destiné au cadre d'emploi
des Assistants Territoriaux d'Enseignement
Artistique (B)**

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2026
Temps non complet 5/20ème





Ville à taille humaine de 17 151 habitants, située à 10 minutes du Parc du Puy du Fou, à une heure seulement de la côte Atlantique, Les Herbiers est une « ville à la campagne » où le cadre de vie est agréable.

La ville des Herbiers, c'est aussi 300 agents au service de la population.

Dans le cadre d'une création de poste, la Ville recrute :

UN ENSEIGNANT ARTISTIQUE (H/F)

Spécialité Cor

DÉFINITION DU POSTE

Installée à la Tour des arts, l'Ecole Municipale de Musique accueille environ 400 élèves. Cordes, bois, cuivres, chant, claviers et percussions, 17 instruments y sont enseignés.

Au sein de la direction générale adjointe culture, patrimoine et centre ville, l'école Municipale de Musique s'engage pour :

- Une qualité d'enseignement pour une **école innovante, ouverte, exigeante**,
- Une ouverture au champ des possibles et une action pour l'ensemble des habitants,
- Des partenariats **transversaux** au sein de la Tour des arts entre les enseignements de l'école et les associations de danse présentes.

Dans une ambition de classement en conservatoire à rayonnement communal, l'école de musique souhaite renforcer son offre et s'adjoindre les compétences d'enseignants de **Cor et de Contrebasse** à la rentrée de septembre 2026 dont les qualités et la valeurs contribueront notamment à compléter les propositions EAC comme un orchestre à l'école.

Votre poste s'inscrit dans les objectifs de l'école :

- Accueillir des **publics variés** (enfants, ados, adultes),
- Développer les pratiques **collectives intergénérationnelles**,
- Créer un **pôle culturel dynamique** en favorisant les projets de création et de représentation.

MISSIONS

Sous la responsabilité du directeur de l'Ecole Municipale de Musique, et dans le cadre du projet d'Etablissement, vous prenez en charge la classe correspondant à votre **spécialité cor**, en cours individuels et assurez l'encadrement des ensembles ou ateliers collectifs :

- Accueillir, observer, mesurer les besoins, les attentes et la capacités des élèves, mettre en œuvre des outils d'évaluation,
- Formaliser et mettre en œuvre un projet pédagogique,
- Concevoir et animer le dispositif de formation des élèves de l'enseignement initial au 3^{ème} cycle.

Vous venez compléter l'offre d'éducation artistique et culturelle des écoles primaires de la Ville en rejoignant l'équipe des professeurs, impliquée dans le **dispositif Orchestre à l'École**.

Vous participez au projet d'établissement, à son **rayonnement** et à la réflexion pédagogique au sein de l'équipe enseignante:

- Mettre en œuvre des projets artistiques,
- Concevoir ou participer à des actions de la saison artistique de l'école,
- Participer aux réunions d'équipe.



UN ENSEIGNANT ARTISTIQUE (H/F)

Spécialité Cor

- Emploi destiné au cadre d'emploi Assistants d'Enseignement Artistique (B)
- Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2026

PROFIL

+ Vous êtes titulaire du Diplôme d'Etat instrumental correspondant à votre spécialité ou lauréat du concours d'Assistant d'enseignement Artistique.

Ce qui vous caractérise :

- Vous placez l'élève au centre de votre action et êtes reconnu pour votre **positivité**.
- Vous appréciez le travail en équipe et êtes conscient de la nécessité d'une pédagogie en mouvement représentative de votre **agilité**.
- Vous êtes apte à participer à des projets artistiques transversaux à travers l'enseignement de votre discipline. Votre **simplicité** fait de vous un facilitateur à la gestion quotidienne.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Emploi à temps non complet 5/20^{ème} horaires variables du lundi au samedi
- Présence ponctuelle en soirée, réunion d'équipe, participation aux événements portés par le service: auditions, concerts, etc.
- Congés à prendre en période de vacances scolaires,
- Formation collective et individuelle continue

CONDITIONS DE RECRUTEMENT



Emploi permanent à temps complet de la fonction publique territoriale, sur le cadre d'emploi des Assistants territoriaux d'Enseignement Artistique (B)



Recrutement par voie statutaire (lauréat concours, mutation) ou à défaut par voie contractuelle (CDD 3 ans)



Rémunération statutaire + prime mensuelle (ISO fixe et variable) + primes annuelles (PFA)



Avantages sociaux : CNAS, FDAS, COS, participation de la ville à la protection sociale et prévoyance prise en charge à 100%

RENSEIGNEMENTS

Sur le poste :

Bruno YVIQUEL, Directeur de l'Ecole municipale de musique

02 51 91 90 01

Sur le recrutement et le statut :

Clotilde GIRARDEAU – chef de service Recrutement, Formation et Mobilité

02 51 91 29 75

Merci d'adresser votre candidature

+ C.V. détaillé avant le 30 avril 2026 à :

Monsieur le Maire
Hôtel des Communes
6 rue du tourniquet – C.S. 40 209
85 502 Les HERBIERS cedex

ou par courriel à :
recrutement@lesherbiers.fr

Pourquoi venir **travailler** aux **Herbiers** en **Vendée** ?

LES
HERBIERS
VILLE



QUALITÉ DE VIE

Premier département touristique de la façade Atlantique avec ses 140 km de plages de sable fin, la Vendée est un département **où il fait bon vivre**



DYNAMISME ÉCONOMIQUE

Dans le Bocage vendéen, le Pays des Herbiers est réputé pour être un **des territoires les plus dynamiques de France**, avec seulement **3.4% de chômage**, grâce notamment à un tissu économique extrêmement riche, mêlant grands groupes internationaux et PME innovantes.



SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Ville centre de **16 995 habitants**, au cœur d'une communauté de communes de 31 000 habitants, située à 10 minutes du Parc du Puy du Fou et à une heure seulement de la côte Atlantique, les Herbiers est une « ville à la campagne » où **le cadre de vie est agréable**.



SERVICES

La Ville des Herbiers et le Pays des Herbiers, ce sont aussi **600 agents au service de la population**.

LES
HERBIERS
VILLE

recrute

UN ENSEIGNANT ARTISTIQUE
Spécialité Contrebasse
(H/F)

**Emploi destiné au cadre d'emploi
des Assistants Territoriaux d'Enseignement
Artistique (B)**

**Poste à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2026
Temps non complet 5/20ème**





Ville à taille humaine de 17 151 habitants, située à 10 minutes du Parc du Puy du Fou, à une heure seulement de la côte Atlantique, Les Herbiers est une « ville à la campagne » où le cadre de vie est agréable.

La ville des Herbiers, c'est aussi 300 agents au service de la population.

Dans le cadre d'une création de poste, la Ville recrute :

UN ENSEIGNANT ARTISTIQUE (H/F)

Spécialité contrebasse

DÉFINITION DU POSTE

Installée à la Tour des arts, l'Ecole Municipale de Musique accueille environ 400 élèves. Cordes, bois, cuivres, chant, claviers et percussions, 17 instruments y sont enseignés.

Au sein de la direction générale adjointe culture, patrimoine et centre ville, l'école Municipale de Musique s'engage pour :

- Une qualité d'enseignement pour une **école innovante, ouverte, exigeante**,
- Une **ouverture au champ des possibles** et une action pour l'ensemble des habitants,
- Des partenariats **transversaux** au sein de la Tour des arts entre les enseignements de l'école et les associations de danse présentes.

Dans une ambition de classement en conservatoire à rayonnement communal, l'école de musique souhaite renforcer son offre et s'adjoindre les compétences **d'enseignants de Cor et de Contrebasse** à la rentrée de septembre 2026 dont les qualités et les valeurs contribueront notamment à compléter les propositions EAC comme un Orchestre à l'école.

Votre poste s'inscrit dans les objectifs de l'école :

- Accueillir des **publics variés** (enfants, ados, adultes)
- Développer les pratiques **collectives intergénérationnelles**,
- Créer un **pôle culturel dynamique** en favorisant les projets de création et de représentation.

MISSIONS

Sous la responsabilité du directeur de l'Ecole Municipale de Musique, et dans le cadre du projet d'Etablissement, vous prenez en charge la classe correspondant à votre spécialité **contrebasse**, en cours individuels et assurez l'encadrement des ensembles ou ateliers collectifs :

- Accueillir, observer, mesurer les besoins, les attentes et la capacités des élèves, mettre en œuvre des outils d'évaluation,
- Formaliser et mettre en œuvre un projet pédagogique,
- Concevoir et animer le dispositif de formation des élèves de l'enseignement initial au 3^{ème} cycle.

Vous participez au projet d'établissement, à son **rayonnement** et à la réflexion pédagogique au sein de l'équipe enseignante:

- Mettre en œuvre des projets artistiques,
- Concevoir ou participer à des actions de la saison artistique de l'école,
- Participer aux réunions d'équipe.



UN ENSEIGNANT ARTISTIQUE (H/F)

Spécialité contrebasse

- Emploi destiné au cadre d'emploi Assistants d'Enseignement Artistique (B)
- Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2026

PROFIL

+ Vous êtes titulaire du Diplôme d'Etat instrumental correspondant à votre spécialité ou lauréat du concours d'Assistant d'enseignement Artistique.

Ce qui vous caractérise :

- Vous placez l'élève au centre de votre action et êtes reconnu pour votre **positivité**.
- Vous appréciez le travail en équipe et êtes conscient de la nécessité d'une pédagogie en mouvement représentative de votre **agilité**.
- Vous êtes apte à participer à des projets artistiques transversaux à travers l'enseignement de votre discipline. Votre **simplicité** fait de vous un facilitateur à la gestion quotidienne.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Emploi à temps non complet 5/20^{ème} horaires variables du lundi au samedi
- Présence ponctuelle en soirée, réunion d'équipe, participation aux événements portés par le service auditions, concerts, etc.
- Congés à prendre en période de vacances scolaires,
- Formation collective et individuelle continue

CONDITIONS DE RECRUTEMENT



Emploi permanent à temps complet de la fonction publique territoriale, sur le cadre d'emploi des Assistants territoriaux d'Enseignement Artistique (B)



Recrutement par voie statutaire (lauréat concours, mutation) ou à défaut par voie contractuelle (CDD 3 ans)



Rémunération statutaire + prime mensuelle (ISO fixe et variable) + primes annuelles (PFA)



Avantages sociaux : CNAS, FDAS, COS, participation de la ville à la protection sociale et prévoyance prise en charge à 100%

RENSEIGNEMENTS

Sur le poste :

Bruno YVIQUEL, Directeur de l'Ecole municipale de musique

02 51 91 90 01

Sur le recrutement et le statut :

Clotilde GIRARDEAU – chef de service Recrutement, Formation et Mobilité

02 51 91 29 75

Merci d'adresser votre candidature

+ C.V. détaillé avant le 30 avril 2026 à :

Monsieur le Maire
Hôtel des Communes
6 rue du tourniquet – C.S. 40 209
85 502 Les HERBIERS cedex

ou par courriel à :
recrutement@lesherbiers.fr

Pourquoi venir **travailler** aux **Herbiers** en **Vendée** ?

LES
HERBIERS
VILLE



QUALITÉ DE VIE

Premier département touristique de la façade Atlantique avec ses 140 km de plages de sable fin, la Vendée est un département **où il fait bon vivre**



DYNAMISME ÉCONOMIQUE

Dans le Bocage vendéen, le Pays des Herbiers est réputé pour être un **des territoires les plus dynamiques de France**, avec seulement **3.4% de chômage**, grâce notamment à un tissu économique extrêmement riche, mêlant grands groupes internationaux et PME innovantes.



SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Ville centre de **16 995 habitants**, au cœur d'une communauté de communes de 31 000 habitants, située à 10 minutes du Parc du Puy du Fou et à une heure seulement de la côte Atlantique, les Herbiers est une « ville à la campagne » où **le cadre de vie est agréable**.



SERVICES

La Ville des Herbiers et le Pays des Herbiers, ce sont aussi **600 agents au service de la population**.